



FLASH INFO

Agression parloirs du bâtiment D1

Force doit rester à la loi !

« Tu casses tu paies, tu agresses tu es sanctionné, tu ne respectes pas l'autorité on t'apprend à la faire respecter »

Le Samedi 20 avril 2024, vers 16h30 un détenu défavorablement connu de nos détentions pour son comportement agressif /impulsif et faisant l'objet de plusieurs agressions physiques ou verbales a décidé sans état d'âme de s'en prendre violemment à un de nos collègues.

Les faits se sont déroulés au niveau du parloir lors de sa fouille intégrale. Les observations des agents ont permis de constater dans ses parties intimes plusieurs contenant de produit prohibé.

Malgré plusieurs injonctions, il a refusé de remettre la totalité des produits.

Pire il était déterminé a appliqué « le quoi qu'il en coûte » version carcérale en assenant deux violents coups de poings à l'un des nôtres.

La maitrise a été particulièrement difficile au regard de l'agressivité du forcené.

Bilan : plusieurs contusions au visage de l'agent et une entorse à la cheville.

Force Ouvrière Justice déplore la prise en charge tardive vers le CHSF par les pompiers qui a eu lieu vers 20h00.

De plus, lors de son paquetage QD par les agents du bâtiment, une surprise en cache une autre. Un téléphone à été retrouvé dissimulé dans une boîte à tondeuse.

Par conséquent, Notre organisation professionnelle s'inquiète de la recrudescence des saisies de portable et de produits stupéfiants sur nos structures. Nous condamnons avec la grande fermeté les agressions et les intimidations en lien avec ses saisies.

Le bureau local Force Ouvrière Justice condamne cette ignoble agression et exige des sanctions à la hauteur de la gravité des faits.

Le bureau local Force Ouvrière Justice incite les collègues à déposer plainte pour ne pas banaliser de tels agissements.


Le bureau local Force Ouvrière Justice salue le professionnalisme et le sang-froid des agents dans la gestion de cette agression.

Le bureau local Force Ouvrière Justice soutient nos collègues et les accompagneront dans leurs différentes démarches administratives et judiciaires.

Le bureau local Force Ouvrière Justice restera attentif aux sanctions prononcées à l'encontre des agresseurs des personnels, dans l'exercice de leurs missions régaliennes.

Adresse du Bureau local : Espace Base Vie
7 avenues des Peupliers 91700 Fleury-Mérogis
Mails : fo.ma-fleury@justice.fr

Tél Externe : 0169723240/41
Tél Interne : 56314 / 56315- Fax : 01 60 15 56 15

 [FO Justice Fleury-Mérogis](#)

SLP **FO Justice Fleury-Mérogis**
Le 22 avril 2024

